

8a avenue Maistriau 7000 Mons

www.heh.be

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle	
Section(s)	- (14 ECTS) Bachelier en Electronique orientation Electronique appliquée / Cycle 1 Bloc 3	

Responsable(s)	Heures	Période
Michelle VANDEVILLE	270	Annuée

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Gestion économique et financière de l'entreprise	20h	Julie LENAERTS
Stages	250h	Michelle VANDEVILLE David ARNAUD Laëtitia ISIDORO Marc MAILLIEZ Gaëtan PAULET Naguib TAIRA

Prérequis	Corequis

Répartition des heures

Gestion économique et financière de l'entreprise : 20h de théorie

Stages: 250h d'AIP

Langue d'enseignement

Gestion économique et financière de l'entreprise : Français

Stages: Français

Connaissances et compétences préalables

Matières et concepts étudiés au cours des 3 années d'études.

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP) Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)

- Communiquer et informer
- Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques
- S'engager dans une démarche de développement professionnel
- S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations
- Collaborer à la conception d'équipements électroniques
- Maîtriser la structure, la mise en œuvre, le contrôle et la maintenance d'équipements électroniques

Acquis d'apprentissage de l'UE:

Les étudiants seront capables de collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement d'un système électronique.

Les étudiants seront capables d'utiliser les techniques de communication: présentations orales, rédactions de rapports.

Contenu de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Partie 1: Introduction

- * Le commerce
- * les formes d'entreprises
- * les droits et obligations des entreprises
- * Notion générale d'assurance

Partie 2 : Gestion financière de l'entreprise

- * Les transactions commerciales
- * Business Plan

Partie 3 : Gestion de l'entreprise

Contenu de l'AA Stages

Dépend de l'entreprise dans laquelle le stage est effectué.

Un cahier des charges est défini au départ entre les intervenants : étudiant, maître de stage et professeur(s) responsable(s). Il stipule clairement les objectifs à atteindre à l'issue de la période de formation. Le stage constitue un apprentissage « par projet » avec intégration des différentes constituantes de sa formation. L'étudiant a l'opportunité d'utiliser les ressources que lui offre la Haute Ecole pour mener à bien son stage. Une collaboration étroite s'établira entre les intervenants.

- Elle sera constituée:
- d'une évaluation formative au fil du stage par le maître de stage
- de l'appréciation d'un dossier décrivant les activités techniques envisagées
- par la pertinence d'un exposé de son vécu dans l'entreprise et en présence de tous les intervenants

Méthodes d'enseignement

Gestion économique et financière de l'entreprise : cours magistral, approche par projets, approche déductive, étude de cas

Stages: travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

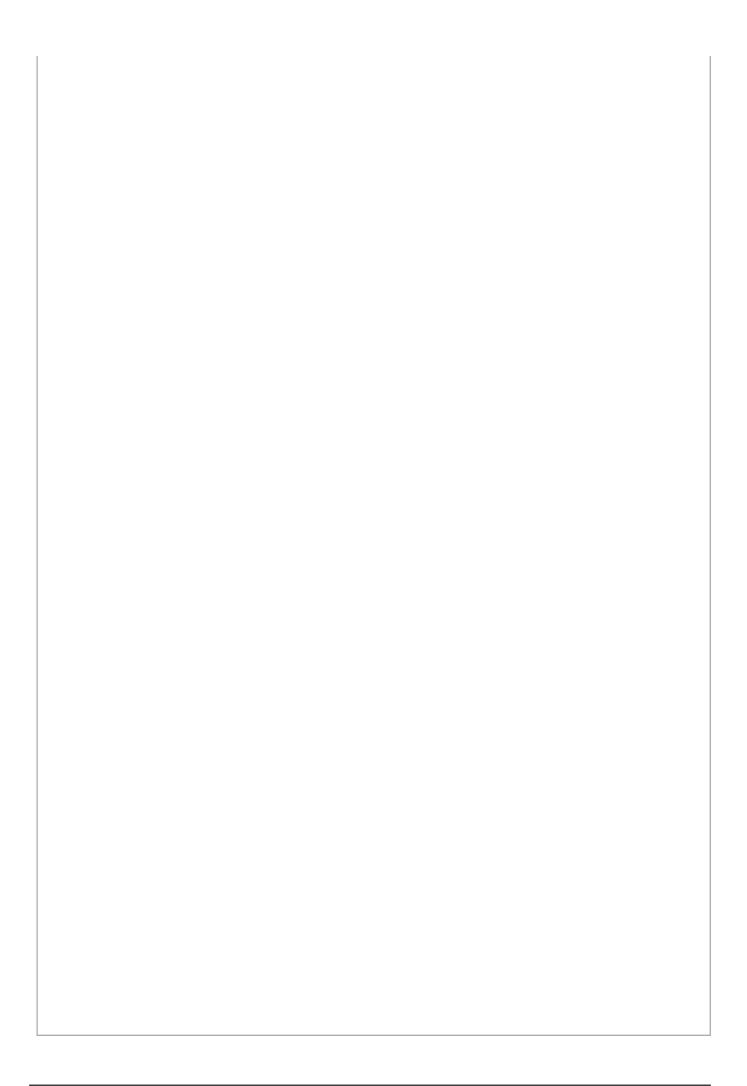
Gestion économique et financière de l'entreprise : syllabus

Stages: syllabus, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Miche De Wolf, Elément de droit commercial, 3éme édition, Collection Espaces Droit-Bruylant Erasme, 2006, Belgique. Michel De Wolf, Elément de droit des sociétés, Collection Espaces Droit - Bruylant Erasme, 2006, Belgique. Bernard DUBUISSON et Pierre JADOUL, La loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre : dix années d'application, Bruylant, 2003, Louvain-la-Neuve. Les journaux d'actualité économique.

Jean-Marie Bruneel, Connaissance de gestion, Edition Labor, 2005, Bruxelles



Ressources bibliographiques de l'AA Stages

Les documents techniques fournis par l'entreprise et les ressources de la Haute Ecole .

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Acquis d'apprentissage
	 Rédiger des écrits professionnels rigoureux en respectant les normes linguistiques et scientifiques (20%). Elaborer une présentation orale, pré-défendre défendre et argumenter les choix réalisés lors du stage (30%). Etre capable de s'intégrer professionnellement (35%). Comprendre le fonctionnement juridique des sociétés et des indépendants (15%). Chaque acquis d'apprentissage sera évalué de manière autonome et aura une note comprise entre 0 et 20. Le seuil de réussite de l'acquis d'apprentissage est fixé à 10/20. En ce qui concerne la notation totale de cette UE, nous utiliserons la régle suivante : 0 acquis validé -> 1/20 1 acquis validé -> 3/20 2 acquis validés -> 5/20 3 acquis validés -> 7/20 4 acquis validés -> note pondérée (/20) Pour plus d'informations sur les modalités d'évaluation, prière de consulter le guide du stage.
	D'une année à l'autre, si l'un des acquis d'apprentissage lié au <u>STAGE</u> est en échec, TOUTE l'activité d'apprentissage (STAGE) sera à représenter.
Report de note d'une an	nnée à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE
Gestion économique et fil Stages : non	nancière de l'entreprise : non

Année académique : 2018 - 2019